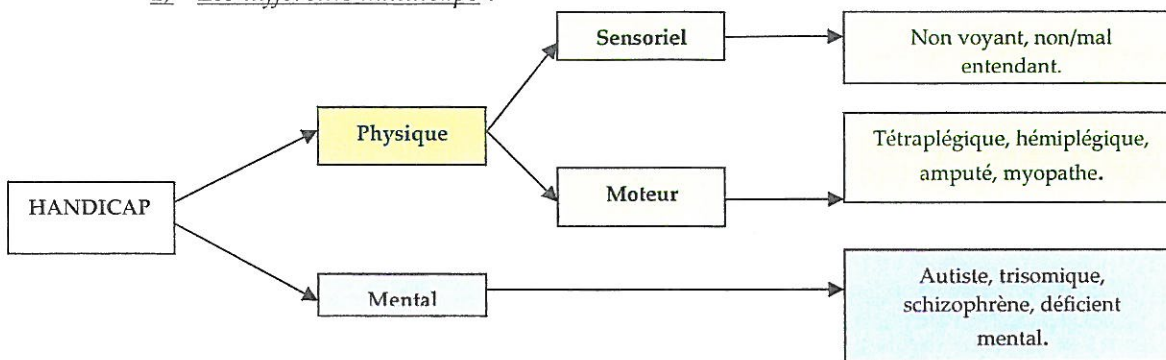


LE HANDIKARATE

L'objectif global de la Commission Départemental HandiKaraté est de permettre l'intégration des personnes handicapées au sein du club de Karaté. Il s'agit d'adapter la pratique sans la dénaturer en conservant ceux qui en font une pratique martiale.

A) Présentation du public « Handi » :

1) Les différents handicaps :



2) Les différentes Fédérations existantes :

En France il existe trois grandes fédérations pour le handisport :

- Fédération Française de Sports Adapté (FFSA), elle cible les handicaps **mentaux**.
- Fédération Française Handisport (FFH), elle cible les handicaps **moteurs**
- Fédération National des Sourds de France (FNSF), elle cible les handicaps sensoriels.

B) Accueil d'un public ayant un handicap :

Comment accueillir une personne handicapée ?

- Comme toute personne voulant pratiquer le karaté. (= *insertion*)
- En prenant le temps de parler aux parents ou à la personne elle-même de son handicap. (= *s'intéresser et reconforter*)
- En s'informant des différentes difficultés que pourra rencontrer cette personne. (*prise d'information personnelle pour un bon développement du cours.*)

C) Différentes Difficultés :

(Nous allons essayer de trouver ensemble les difficultés qui peuvent être rencontrées)

Les difficultés pouvant être rencontrées durant un cours:

- Motrices →
-
-
- De compréhension →
-
-
- D'adaptation →
-
-